CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Février 2023

40x23

SUBVENTION AU FONDS ARMÉNIEN DE FRANCE

Le conseil municipal est informé que depuis le 12 décembre 2022 le corridor de Latchine, seule voie reliant l'Arménie à la République d'Artsakh subit un blocus de la part des ressortissants Azéris armés, en totale violation du droit international et humanitaire, mettant en danger la vie de 120 000 arméniens dont 30 000 enfants privés d'approvisionnement de nourriture, de médicaments de gaz et d'électricité.

Compte tenu des liens indéfectibles que la ville des Pennes Mirabeau entretient avec le peuple arménien de la République d'Artsakh et qui s'est notamment matérialisé en 2013 par la signature d'un pacte d'amitié avec la ville de Martouni, il est proposé au Conseil municipal de voter une subvention de 2 000 euros versée au « Fonds Arménien de France », pour soutenir l'Arménie et la République d'Artsakh dans ce désastre humanitaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé :

-DÉCIDE d'attribuer une subvention au « Fonds Arménien de France » d'un montant de 2 000 euros.

-PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

Le paiement de la subvention sera versé sur le compte bancaire du Fonds Arménien de France n°1192685C020 de la Banque Postale/ Centre Financier de Paris.
- Siret n° 4009290140027

- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL